

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 AVRIL 2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Question n° 04

Objet : ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET AUTRES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE.

L'an deux mille vingt-six

Le 16 avril, à 20 heures 00

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 9 avril 2026, s'est réuni à Corneilles-en-Parisis – 95240 – Salle des fêtes Emy-Les-Prés – rue Emy-Les-Prés, en séance publique, sous la présidence de Yannick BOËDEC.

Étaient présents :

Yannick BOËDEC, Xavier MELKI, Philippe ROULEAU, Xavier HAQUIN, Florence PORTELLI, Nicolas PONCHEL, Marie-José BEAULANDE, Miloud GOUAL, Loïc VIDAL, Eric BOSC, Françoise NORDMANN, Laurianne DUGLÉ DANGUILHEN, Régis PAIN, Philippe AUDEBERT, Martine BERNARD, Claire LE BERRE, Philippe BARAT, Angélique MEZIERE, Gilles GASSENBACH, Gilbert AH-YU, Nicolas FLAMENT, Quentin DUFOUR, Marine CARPENTIER, Marie-Christine CAVECCHI, Martine CHARBONNIER, Christian JEUDY, Françoise GONZALEZ, Claude CAUËT, Paul BOUSSAC, Marie-Pierre JEZEQUEL, Dominique CARRÉ, Bernard JAMET, Véronique KERGUIDUFF, Patricia RODRIGUEZ, Nadine PORCHEZ, Patrick PLANCHE, Catherine ROUSSEAU, Fazila DEHAS, Philippe VONMEURS, Dominique ASARO, Christine MATTEI, François LAMARCHE, Zouina MENNAD, Laetitia BOISSEAU-STAL, Grégoire DUBLINEAU, Lionel MÉNARD, Didier JOBERT, Carole FAIDHERBE, Patrick BOULLÉ, Nathalie DERVEAUX, Anne JACSQUERSON, Stéphane LARTIGUE, Karine LACOUTURE, Carole BERGER-JACOB, Manuela MELO, Thomas COTTINET, Sophie SAND, Sabrina FORTUNATO, Stéphane AUBOIN, Cécile RILHAC, Arnaud LARMURIER, Séverine GOMES, Etienne RAVIER, Xavier DUBOURG, Cyril JOLY, Céline VELON-COMBY, Julia MANA, Mathilde MISSLIN, Tiphaine GALTAYRIE, Laurianne PICHON, Audrey MONTEL, Asetou APARICIO-TRAORÉ, Yasmina SAÏDI, Gaëlle KÖKÇIKARAN, Jennifer EL Ouardani, David GOSSET, Sophie BRUCIAFERI, Philippe VALLAT, Anissa BOUGEANT, Marlène MATHIOT, Baptiste LAMARCA, Samir LASSOUED, Maxime BRIGHI, Sohane ZADIGUE-BAPTISTE, Conseillers communautaires,

Étaient absents excusés et représentés :

Mohamed BANNOU par Françoise GONZALEZ

Sandra BILLET par Yannick BOËDEC

Marie-Ange LEMOINE par Audrey MONTEL

Yannick BOËDEC, Président, ouvre la séance à 20h10

Secrétaire de Séance : Sohane ZADIGUE-BAPTISTE,

Nombre de membres en exercice : 87

Nombre de présents : 84

Nombre de pouvoirs : 03

Nombre de votant : 87

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° A 25-178, du Préfet du département du Val d'Oise du 30 octobre 2025, fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Val Parisis à compter du renouvellement général des conseils municipaux,

Vu les statuts de la CA Val Parisis,

Vu les feuilles de proclamation des résultats du scrutin des conseils municipaux et communautaires des 15 et 22 mars 2026, des communes membres portant désignation des délégués à la communauté d'agglomération Val Parisis,

Vu la délibération N° D_2026_027 du conseil communautaire du 16 avril 2026 portant installation du conseil communautaire,

Vu la délibération N° D_2026_028 du conseil communautaire du 16 avril 2026 portant élection du Président du conseil communautaire,

Vu la délibération N° D_2026_029 du conseil communautaire du 16 avril 2026 fixant le nombre de Vice-Présidents et des conseillers communautaires membres du bureau communautaire,

Vu le règlement intérieur du Conseil communautaire, article 18 – Modalités de vote – permettant le recours au vote électronique pour l'élection du Président et des membres du Bureau communautaire et des commissions de la CA Val Parisis au scrutin secret,

PROCÈDE à l'élection des quatorze vice-présidents et des huit conseillers communautaires membres du bureau, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, sous la présidence de Yannick BOËDEC, assisté du secrétaire Sohane ZADIGUE-BAPTISTE et de deux assesseurs désignés par le Conseil Communautaire : Maxime BRIGHI et Samir LASSOUED.

- **Election au poste de 1^{er} Vice-Président**

Est candidat : Xavier MELKI.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 85

Nombre d'abstentions : 2

Nombre de bulletins blancs et nuls : 7

Nombre de suffrages exprimés : 78

Majorité absolue : 40

Xavier MELKI : 78 voix

Xavier MELKI ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 2^{ème} Vice-Président**

Est candidat : Philippe ROULEAU.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 86

Nombre d'abstentions : 1

Nombre de bulletins blancs et nuls : 7

Nombre de suffrages exprimés : 79
Majorité absolue : 40

Philippe ROULEAU : 77 voix
Dominique ASARO : 1 voix
Bernard JAMET : 1 voix

Philippe ROULEAU ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 2^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 3^{ème} Vice-Président**

Est candidat : Xavier HAQUIN.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 84
Nombre d'abstentions : 3
Nombre de bulletins blancs et nuls : 5
Nombre de suffrages exprimés : 79
Majorité absolue : 40

Xavier HAQUIN : 76 voix
Gilbert AH-YU : 1 voix
Asetou APARICIO TRAORÉ : 1 voix
Bernard JAMET : 1 voix

Xavier HAQUIN ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 3^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 4^{ème} Vice-Président**

Est candidate : Florence PORTELLI.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 86
Nombre d'abstentions : 1
Nombre de bulletins blancs et nuls : 5
Nombre de suffrages exprimés : 81
Majorité absolue : 41

Florence PORTELLI : 79 voix
Asetou APARICIO TRAORÉ : 2 voix

Florence PORTELLI ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamée 4^{ème} Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installée dans sa fonction.

- **Election au poste de 5^{ème} Vice-Président**

Est candidat : Nicolas PONCHEL.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 85
Nombre d'abstentions : 2
Nombre de bulletins blancs et nuls : 5
Nombre de suffrages exprimés : 80
Majorité absolue : 41

Nicolas PONCHEL : 76 voix
Gilbert AH-YU : 2 voix
Asetou APARICIO TRAORÉ : 1 voix
Bernard JAMET : 1 voix

Nicolas PONCHEL ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 5^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 6^{ème} Vice-Président**

Est candidate : Marie-José BEAULANDE.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 76
Nombre d'abstentions : 11
Nombre de bulletins blancs et nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 76
Majorité absolue : 39

Marie-José BEAULANDE : 73 voix
Gilbert AH-YU : 1 voix
Asetou APARICIO TRAORÉ : 1 voix
Audrey MONTEL : 1 voix

Marie-José BEAULANDE ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamée 6^{ème} Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installée dans sa fonction.

- **Election au poste de 7^{ème} Vice-Président**

Est candidat : Miloud GOUAL.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 86
Nombre d'abstention : 1
Nombre de bulletins blancs et nuls : 3
Nombre de suffrages exprimés : 83
Majorité absolue : 42

Miloud GOUAL : 79 voix
Gilbert AH-YU : 2 voix
Stéphane AUBOIN : 1 voix
Didier JOBERT : 1 voix

Miloud GOUAL ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 7^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 8^{ème} Vice-Président**

Est candidat : Loïc VIDAL

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 84
Nombre d'abstentions : 3
Nombre de bulletins blancs et nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 84
Majorité absolue : 43

Loïc VIDAL : 82 voix
Gilbert AH-YU : 2 voix

Loïc VIDAL ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 8^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 9^{ème} Vice-Président**

Sont candidats : Eric BOSC et Claude CAUET.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 84
Nombre d'abstentions : 3
Nombre de bulletins blancs et nuls : 3
Nombre de suffrages exprimés : 82
Majorité absolue : 42

Eric BOSC : 73 voix
Claude CAUET : 7 voix
Marie-José BEAULANDE : 1 voix
Lionel MÉNARD : 1 voix

Eric BOSC ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 9^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 10^{ème} Vice-Président**

Est candidate : Françoise NORDMANN.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 87
Nombre de bulletins blancs et nuls : 5
Nombre de suffrages exprimés : 82
Majorité absolue : 42

Françoise NORDMANN : 78 voix
Gilbert AH-YU : 1 voix
Carole BERGER-JACOB : 1 voix
Nicolas PONCHEL : 1 voix
Yasmina SAIDI : 1 voix

Françoise NORDMANN ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamée 10^{ème} Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installée dans sa fonction.

- **Election au poste de 11^{ème} Vice-Président**

Est candidate : Laurianne DUGLÉ DANGUILHEN.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 87
Nombre de bulletins blancs et nuls : 5
Nombre de suffrages exprimés : 82
Majorité absolue : 42

Laurianne DUGLÉ DANGUILHEN : 81 voix
Asetou APARICIO TRAORÉ : 1 voix

Laurianne DUGLÉ DANGUILHEN ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamée 11^{ème} Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installée dans sa fonction.

- **Election au poste de 12^{ème} Vice-Président**

Est candidat : Régis PAIN.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 87
Nombre de bulletins blancs et nuls : 5
Nombre de suffrages exprimés : 82
Majorité absolue : 42

Régis PAIN : 79 voix
Eric BOSCH : 1 voix
Thomas COTTINET : 1 voix
Etienne RAVIER : 1 voix

Régis PAIN ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 12^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 13^{ème} Vice-Président**

Est candidat : Philippe AUDEBERT.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 87

Nombre de bulletins blancs et nuls : 4

Nombre de suffrages exprimés : 83

Majorité absolue : 42

Philippe AUDEBERT : 82 voix

Thomas COTTINET : 1 voix

Philippe AUDEBERT ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 13^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 14^{ème} Vice-Président**

Est candidate : Martine BERNARD.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 87

Nombre de bulletins blancs et nuls : 10

Nombre de suffrages exprimés : 77

Majorité absolue : 39

Martine BERNARD : 76 voix

Gilbert AH-YU : 1 voix

Martine BERNARD ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamée 14^{ème} Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et immédiatement installée dans sa fonction.

- **Election au poste de 1^{er} conseiller communautaire membre du bureau**

Est candidate : Claire LE BERRE.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 87

Nombre de bulletins blancs et nuls : 5

Nombre de suffrages exprimés : 82

Majorité absolue : 42

Claire LE BERRE : 80 voix

Bernard JAMET : 1 voix

Cécile RILHAC : 1 voix

Claire LE BERRE ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamée **1^{ère} conseillère communautaire** membre du bureau communautaire et immédiatement installée dans sa fonction.

- **Election au poste de 2^{ème} conseiller communautaire** membre du bureau

Est candidat : Philippe BARAT

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 86

Nombre d'abstentions : 1

Nombre de bulletins blancs et nuls : 6

Nombre de suffrages exprimés : 80

Majorité absolue : 41

Philippe BARAT : 78 voix

Bernard JAMET : 1 voix

Cécile RILHAC : 1 voix

Philippe BARAT ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé **2^{ème} conseiller communautaire** membre du bureau communautaire et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 3^{ème} conseiller communautaire** membre du bureau

Est candidate : Angélique MÉZIÈRE.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 86

Nombre d'abstentions : 1

Nombre de bulletins blancs et nuls : 5

Nombre de suffrages exprimés : 81

Majorité absolue : 41

Angélique MÉZIÈRE : 79 voix

Bernard JAMET : 1 voix

Mathilde MISSLIN : 1 voix

Angélique MÉZIÈRE ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamée **3^{ème} conseillère communautaire** membre du bureau communautaire et immédiatement installée dans sa fonction.

- **Election au poste de 4^{ème} conseiller communautaire** membre du bureau

Est candidat : Gilles GASSENBACH.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 86

Nombre d'abstentions : 1

Nombre de bulletins blancs et nuls : 4
Nombre de suffrages exprimés : 82
Majorité absolue : 42

Gilles GASSENBACH : 80 voix
Asetou APARICIO TRAORÉ : 1 voix
Bernard JAMET : 1 voix

Gilles GASSENBACH ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 4^{ème} conseiller communautaire membre du bureau communautaire et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 5^{ème} conseiller communautaire membre du bureau**

Est candidate : Gilbert AH-YU.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 86
Nombre d'abstentions : 1
Nombre de bulletins blancs et nuls : 4
Nombre de suffrages exprimés : 82
Majorité absolue : 42

Gilbert AH-YU : 81 voix
Asetou APARICIO TRAORÉ : 1 voix

Gilbert AH-YU ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 5^{ème} conseiller communautaire membre du bureau communautaire et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 6^{ème} conseiller communautaire membre du bureau**

Est candidat : Nicolas FLAMENT.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 83
Nombre d'abstentions : 4
Nombre de bulletins blancs et nuls : 10
Nombre de suffrages exprimés : 73
Majorité absolue : 37

Nicolas FLAMENT : 68 voix
Asetou APARICIO TRAORÉ : 1 voix
Stéphane AUBOIN : 1 voix
Séverine GOMES : 1 voix
Bernard JAMET : 1 voix
Florence PORTELLI : 1 voix

Nicolas FLAMENT ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 6^{ème} conseiller communautaire membre du bureau communautaire et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 7^{ème} conseiller communautaire membre du bureau**

Est candidate : Quentin DUFOR.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 85

Nombre d'abstentions : 2

Nombre de bulletins blancs et nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 84

Majorité absolue : 43

Quentin DUFOR : 80 voix

Gilbert AH-YU : 2 voix

Claude CAUET : 1 voix

Bernard JAMET : 1 voix

Quentin DUFOR ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamé 7^{ème} conseiller communautaire membre du bureau communautaire et immédiatement installé dans sa fonction.

- **Election au poste de 8^{ème} conseiller communautaire membre du bureau**

Est candidate : Marine CARPENTIER.

Chaque Conseiller Communautaire a procédé au vote à scrutin secret.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 87

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 86

Nombre d'abstentions : 1

Nombre de bulletins blancs et nuls : 2

Nombre de suffrages exprimés : 84

Majorité absolue : 43

Marine CARPENTIER : 80 voix

Séverine GOMES : 2 voix

Philippe BARAT : 1 voix

Bernard JAMET : 1 voix

Marine CARPENTIER ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, est proclamée 8^{ème} conseillère communautaire membre du bureau communautaire et immédiatement installée dans sa fonction.

Les élections terminées, le Président déclare le Bureau de la communauté d'agglomération Val Parisis ainsi installé.

Fait ce jour à Cormeilles-en-Parisis.

Pour extrait conforme,



Le Président,

Yannick BOËDEC

« Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception en Sous-préfecture d'Argenteuil
- date de sa publication
- ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant le Président de la CA Val Parisis, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux de deux mois qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse du Président de la CA Val Parisis,
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai »